FRC 4'.32827 32827

COMPTE RENDU

PAR BD. TRÉHOUART,

Case FRC 13265

Représentant du peuple,

Des dépenses qu'il a faites dans deux missions qui lui ont été confiées.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE, en exécution du décret du 21 nivôse dernier.

PREMIÈRE MISSION.

Près les ports de Brest & de l'Orient, & dans les départemens du Finistère, du Morbihan, Côtes du Nord & Ille & Vilaine.

Je suis parti de Paris le 26 août 1793, (vieux style), & rentré à la Convention le 5 ventôse, an deuxième.

J'ai pris à la trésorerie nationale & dans les caisses de différens payeurs . . . . . 54,000 liv.

J'ai dépensé pour frais de postes,

nourriture, expéditions de couriers extraordinaires, achat de deux chevaux pour la République, frais & dépenses de deux secrétaires, trois officiers militaires & un courier qui m'ont accompagné lorsque j'ai parcouru les départemens du Morbihan, Côtes du Nord, Ille & Vilaine, & où j'ai fait 331 postes, & généralement toutes dépenses pendant six mois qu'a duré ma mission . . . 34,068 liv.

J'ai donné des secours au nom de la Convention nationale, à différentes communes, pour être répartis aux veuves & orphelins des marins, aux habitans pillés & ravagés par les rebelles, & j'ai fait distribuer dans les camps des gratifications aux soldats, suivant le détail ci-après :

A la commune de Lorient, pour être distribuées aux veuves & enfans des marins . . . . 6000 liv.
A celle de Belle-Isle & à deux malheureuses familles. 1,200
Aux soldats du Palais & de Sauzon. 1,350
A la commune de Port Malo 3,200
} 11,750

45,818

Ci-contre		45,818.
A celle de St. Servan	2,800	
A celle de Dol, ravagée par les rebelles. . .	6,000	
A celle de Cancale	100	9,750.
A celle de Plaucouël..	250	
A celle de Jugon. . .	300	
Aux soldats campés à Château-Richeux.	300	

TOTAL de la dépense . . . . . 55,568 liv.

J'étois en avance de 1568 livres, qui m'ont été remboursées à la tréforerie nationale, sur un mandat du comité d'inspection, à qui je rendis un compte détaillé de ma dépense, article par article, le 30 ventôse, an deuxième.

Je n'avois pas pris de voiture en partant de Paris; il m'en fut fourni une d'émigré à Port Malo, que j'ai remise à mon retour à l'administration du département de Paris, suivant reçu du 11 ventôse, an deuxième, *signé* Vaquerie, *secrétaire.*

SECONDE MISSION.

Près l'armée navale, les ports de Breſt & de l'Orient; & chargé de l'établiſſement des ſignaux de Breſt à Paris, de la conſtruction de la digue de Port Malo, & des fortifications de l'Iſle des Landes, dans la Baie de Cancale.

Je suis parti de Paris le 2 fructidor, an deuxième,

& rentré à la Convention le 23 germinal, an troisième.

J'ai pris à la tréſorerie nationale & dans la caiſſe de la commiſſion des Repréſentans à Breſt . . . . . 18,000 liv.

J'ai dépenſé pour frais de poſtes, nourriture, frais de couriers, raccommodage de voiture, gratifications aux eſcortes, & tous autres dans les différens voyages faits à l'Orient & Port Malo, & depuis mon départ de Paris juſqu'à mon retour . . . . . 19,494 liv.

J'étois en avance de 1,494 livres, qui m'ont été rembourſées à la tréſorerie nationale, ſur un mandat du comité d'inſpection.

A mon départ de Paris, j'ai pris une voiture au dépôt de la République, & je l'y ai remiſe à mon retour, ſuivant reçu, *ſigné* Trouville, en date du 25 germinal, an troiſième.

Pendant le cours de mes miſſions, je n'ai reçu ni impoſé aucune eſpèce de taxe.

Paris, le 21 Floréal, l'an troiſième de la République une & indiviſible.

Signé, Bd. Tréhouart.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
FLORÉAL, L'AN III.e